



Les travailleurs handicapés dans le secteur public en 2021

Avec 255 859 agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi, le secteur public a un taux d'emploi handicapé meilleur que le secteur privé. Cependant, il est fort différent entre les 3 fonctions publiques. La publication du FIPHFP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique) sur les résultats de l'année 2021 nous permet de mieux connaître ces réalités dans le secteur public, les enjeux et les innovations.

Les chiffres de l'emploi handicapé dans les fonctions publiques en 2021

Les **255 859 emplois handicapés** représentent un taux d'emploi direct handicapé de **5,44 %**, bien plus que le taux du privé (3,5 %) mais encore en dessous des 6 % obligatoires. Ce taux, après une montée régulière sur 15 ans, baisse d'ailleurs un peu en 2020 (2006 : 3,55 %, 2020 : 5,58 %). On voit, par le tableau ci-dessous, que la fonction publique territoriale, seule, dépasse largement le taux obligatoire.

	Nombre de personnes	Taux d'emploi direct
FPE (fonction publique d'État)	89 031	4,40 %
FPH (fonction publique hospitalière)	54 602	5,48 %
FPT (fonction publique territoriale)	112 226	6,67 %

Parmi ces près de 256 000 personnes, **les 2/3 sont des femmes**, en constante augmentation depuis 15 ans, elles représentent même 81 % des travailleurs handicapés des hôpitaux.

Les **emplois occupés** sont surtout des emplois de catégorie C (57,7 %), les moins qualifiés des fonctions publiques, alors que 12,8 % des travailleurs handicapés seulement sont en catégorie B et 18,7 % sont catégorie A.

Les **différences régionales** sont également importantes, le taux d'emploi varie en métropole de 5,49 % en Île-de-France à 6,70 % en Provence-Côte d'Azur et même 7,90 % en Corse. 9 régions dépassent les 6 % : Corse, Paca, Occitanie, Hauts-de-France, Bretagne, Nouvelle Aquitaine, Grand Est, Martinique, Bourgogne-Franche-Comté. Le taux est entre 5 et 6 % dans les autres régions métropolitaines et beaucoup plus bas dans les autres départements d'Outre-mer.

Actions et enjeux en 2021

Le FIPHFP a dépensé 105 millions € en 2021 pour soutenir et développer l'emploi handicapé, animer et accompagner les employeurs publics et leurs référents handicap. Souvent, il travaille en partenariat avec l'Agefiph et Pôle emploi. Cela a permis d'effectuer près de 36 000 recrutements et 11 640 maintiens dans l'emploi.

Le système de conventions pluriannuelles de 3 ans avec les employeurs publics, qui permet des actions à plus long terme, a été développé en 2021, avec 129 validées (+22 % par rapport à 2020). Elles s'appuient sur des engagements et actions prévues d'employeurs publics de recrutements et maintiens dans l'emploi, avec un budget prévisionnel que le FIPHFP finance.

En effet, l'un des enjeux rencontrés est celui du renouvellement des emplois handicapés car 33 % d'entre eux ont 56 ans et plus et ce pourcentage est en hausse constante. L'enjeu est donc de préparer de nouveaux recrutements.

Aussi, un focus est mis entre autres sur l'apprentissage, pour les jeunes mais aussi pour les actifs handicapés de tous âges (il n'y a pas d'âge plafond pour eux). Pour la première fois, en 2021, le nombre de nouveaux apprentis est de près de 20 000, soit 5 000 de plus que chacune des 3 années précédentes.

Et d'autre part, un 3^e axe a été ajouté en 2021 à ceux du recrutement et du maintien dans l'emploi : l'axe de « reclassement et reconversion des personnes déclarées inaptes » pour préparer à temps leur passage à « bénéficiaires de l'obligation d'emploi » donc à un emploi de travailleur handicapé.

Si la situation du secteur public est plus favorable, elle a besoin de la préoccupation des employeurs publics à renouveler et développer l'emploi handicapé et à travailler sur les qualifications, la montée en compétences et les reconversions.



Sources

- FIPHFP – Relever ensemble le défi d'une société respectueuse des différences – 24 mars 2022 :
- https://www.fiphfp.fr/sites/default/files/2022-04/Rapport_activite_et_gestion_FIPHFP_2021.pdf
- FIPHFP – Résultats 2021 - Dossier de presse :
- <https://www.fiphfp.fr/sites/default/files/2022-03/FIPHFP%20Dossier%20de%20presse%20Re%CC%81sultats%202021%20.pdf>

Récemment paru dans Clés du social

- <https://www.clesdusocial.fr/un-peu-de-mieux-pour-l-emploi-handicape-en-2021>

